

## Des bâtiments scolaires publics délabrés, le rêve du SeGEC

Le Secrétariat Général de l'Enseignement Catholique (SeGEC) fait, à nouveau, preuve de la plus grande indécence, de la plus grande malveillance et d'une inqualifiable malhonnêteté en attaquant frontalement le financement de Wallonie Bruxelles Enseignement (WBE). C'est loin d'être la première fois que les ressources de WBE font l'objet de grands discours du SeGEC dignes de « Caliméro, le film en version longue et redondante ». Ainsi, il y a quelques mois à peine, nous dénoncions sa tentative de priver ce PO de ressources nécessaires à sa subsistance.

Voilà maintenant que le SeGEC revient à la charge avec les bâtiments scolaires... Il estime que la répartition des subsides européens pour la rénovation des bâtiments scolaires décidée par le gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles est inéquitable car la majorité reviendrait en WBE.

Ce faisant, il omet que les bâtiments de WBE font partie du patrimoine public. Il est assez étonnant qu'il soit reproché aux pouvoirs publics d'octroyer des subsides suffisants à l'entretien de leurs propres bâtiments. Le SeGEC oublie sans doute que lorsqu'une personne privée décide de créer une école et d'acquérir des bâtiments, il est de leur devoir de les entretenir. Quand vous voulez rénover votre maison, vous envoyez la facture à qui, vous ? À la commune, à la Région ? Le SeGEC a opté pour la communauté.

En résumé, le SeGEC exige de la Fédération Wallonie-Bruxelles qu'elle assume les conséquences des choix d'autrui en sciant la branche sur laquelle elle est assise.

Le plus ironique est sans doute que le SeGEC a pour slogan : « un élève = un élève ». Nous rappelons que les bâtiments de WBE ont particulièrement souffert de leur sous-financement durant les dernières années et qu'en demandant à ce que la part des subventions européennes accordée à WBE pour la rénovation des bâtiments soit revue à la baisse au profit de l'enseignement libre, le SeGEC trahit son propre slogan en considérant qu'un élève inscrit au sein d'une école catholique vaut davantage qu'un élève de WBE.

**L'enseignement officiel est le seul à respecter les obligations inhérentes à l'exercice d'une mission de service public et qui a à cœur d'instaurer l'égalité de traitement entre les élèves. Les agissements du réseau catholique nous confortent dans notre revendication d'instituer un réseau unique et public d'enseignement.**

